Autorisation et transfert de droits d'auteurs
au bénéfice d'Architecte-PACA.com et ses représentants

Les droits d'auteur pour les croquis et divers éléments graphiques et écrits de (citer tous les auteurs) :

.....

.....

.....

.....

sont par le présent acte transférés à Architecte-PACA.com et ses représentants.
Cette cession, à titre gratuit, prendra effet et à partir de la date de transmission par l'auteur mention faite plus bas.
Le(s) auteur(s) garantis(sent) que cette contribution est une œuvre originale dont ils détiennent tous les droits d'auteur afférents, et que Architecte-PACA.com et ses représentants aura ainsi la jouissance pleine et entière des droits cédés. Les auteurs garantissent que les éléments transmis ne contiennent aucun emprunt à une œuvre de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité d'Architecte-PACA.com et ses représentants. Dans le cas contraire d'emprunt à des œuvres non tombées dans le domaine public, les auteurs fourniront à Architecte-PACA.com et ses représentants les autorisations signées des titulaires des droits de ces œuvres.

Le transfert de droits recouvre le droit exclusif de reproduire, distribuer ou vendre les éléments graphique ou écrits transmis, sous forme de réimpressions, traductions, reproductions, modifications ou interprétations des fichiers électroniques (offline, online), ou n'importe quelle reproduction de nature similaire.
Le transfert s'effectue instantanément et pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années.
Les auteurs ne conservent aucuns droits après transmission à Architecte-PACA.com et ses représentants.
Seul un usage propre et unique à l'exclusion de toutes fins commerciales pourra être accordé.

Dans le cas d'un travail fait pour un employeur, l'auteur s'interdira de diffuser ses plans, croquis ou éléments divers sans accord écrit et express de son employeur. Dans le cas contraire l'auteur sera seul responsable des risques et poursuites pouvant être encourues.
Les auteurs peuvent rendre disponible leur(s) seul(s) croquis publié(s) par Architecte-PACA.com et ses représentants, sur quelques supports que ce soit, dans la mesure où Architecte-PACA.com est citée et que la possession du droit d'auteur est clairement mentionnée. Ces sites doivent être à but non lucratif.

Les auteurs doivent créer un lien vers la page facebook suivante : https://www.facebook.com/Architecte.PACA.Marseille

Le lien doit être accompagné du texte suivant : " la publication originale est disponible sur le site https://www.facebook.com/Architecte.PACA.Marseille "

Signature de l'auteur (qui s'engage à informer les éventuels co-auteurs) :

Date : .....

Nom : ..... Prénom (s) .....